



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



RÉMUNÉRATIONS  
INFÉRIEURES À  
LA MOYENNE DU SECTEUR

Toutes les catégories sociales affichent des rémunérations moyennes annuelles inférieures au secteur et à l'OMPL.

Les rémunérations moyennes annuelles des femmes sont inférieures à celles des hommes pour toutes les catégories sociales. L'indice de parité femmes/hommes est au plus bas pour les cadres et les professions intermédiaires. Pour ces dernières les femmes ont en moyenne un salaire inférieur de 36 % aux hommes.

Rémunération annuelle moyenne par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	28 795 €	35 442 €	37 836 €
Professions intermédiaires	20 192 €	21 553 €	22 652 €
Employés	17 412 €	19 095 €	20 175 €
Ouvriers	16 689 €	17 583 €	19 346 €

Indice de parité par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	71,8 %	86,8 %
Professions intermédiaires	64,3 %	80,4 %
Employés	90,3 %	86,9 %
Ouvriers	80,6 %	81,5 %



La DADS « salariés » indique annuellement la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...).

Seuls les salariés présents à temps plein sur toute l'année sont pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

**Définition :** Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un ratio F/H = 73,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 73,3 % de la rémunération des hommes.



Secteur santé

Branche professionnelle



Cliniques vétérinaires



### Indice de parité

